

13/03/2019

Référence n°0019701002 Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA

Pour le suivi des activités de sélection (bilan et statistiques nationales, suivi du testage et de la mise en place des IA, organisation de tournées de pointage, ...), la déclaration des entreprises de sélection conduisant un ou des programmes de sélection est demandée, avec mention des entreprises de mise en place associées, s'il y a lieu.

Toute modification que ce soit au niveau :

- des données générales de l'ES,
- des regroupements s'il y en a,
- des liens ES-EMP.

Doit être transmise à l'Institut de l'Elevage par le biais de l'application ETRIA.

Tout nouveau regroupement ou lien ES-EMP doit être déclaré auprès de l'Institut de l'Elevage par ETRIA.

### 1- Connexion à l'application ETRIA

Aller sur l'application ETRIA http://www.etria.idele.fr/

Saisissez dans « Nom d'utilisateur » votre identifiant et tapez votre « Mot de passe »



Cliquez sur « se connecter ».

INSTITUT DE Idele

## Enregistrement d'une mise à jour de l'ES dans ETRIA : mode d'emploi

13/03/2019

Référence n°0019701002

Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA

Vous arrivez sur la page suivante.

Allez dans le menu et choisir « entreprise de sélection ».

Quand vous passez avec la souris sur « entreprise de sélection » et si vous avez déjà déclaré votre ES les options :

- « modifier données ES »,
- « créer un lien ES-EMP»,
- « créer regroupement organismes dans ES » S'affichent.







©2009 AEI - version 4.3b

#### 2- Pour modifier des données existantes de votre ES

-Cliquez sur « modifier données ES ».





13/03/2019

Référence n°0019701002 Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA

#### L'écran suivant s'affiche :



Vous pouvez choisir l'onglet sur lequel vous souhaitez apporter des modifications en cliquant directement sur cet onglet :

- -Modifier ES: données générales de l'ES
- -Regroupements: regroupements d'organismes
- -Liens ES-EMP.



13/03/2019

Référence n°0019701002 Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA

→ Quand vous avez fini de saisir vos données, revenez sur l'onglet « Modifier ES » et cliquez sur «enregistrer » si vous ne souhaitez pas encore transmettre votre dossier



Le message suivant apparait :



Cliquez sur « oui, je valide ».



Puis cliquez sur « OK ».

Quand vous avez terminé les modifications sur l'ensemble des onglets, vous devez cliquer sur « transmettre » afin de transmettre votre demande de modification à l'Institut de l'Elevage.

→ L'onglet apparait en rouge avec l'information « transmis » indiqué à côté du titre.

#### Modification des regroupements / liens EMP-ES:

Pour modifier des données sur :

- les « regroupements »,
- les « liens EMP-ES »

Il faut cliquer sur l'icône modifier ce lien en fin de ligne. Les champs modifiables apparaissent.





13/03/2019

Référence n°0019701002 Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA

Une fois votre modification faite, pour l'enregistrer, cliquer sur l'icône de validation verte (ou sur la croix rouge pour annuler votre modification).

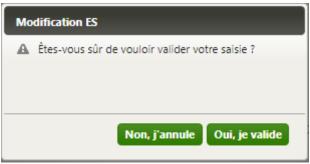


La ligne modifiée apparaitra surlignée en vert.

Revenir sur l'onglet « Modification ES » et cliquez ensuite sur « transmettre » pour transmettre votre demande de modification.



Les messages suivants apparaissent :



Cliquez sur « oui, je valide »



Puis après le message suivant : cliquez sur OK

### 3- Pour créer un nouveau lien de votre ES avec une EMP

Choisir l'option « créer lien ES-EMP », vous arrivez sur la page suivante.



13/03/2019

Référence n°0019701002 Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA



Si vous avez déclaré des regroupements, vous devez, au niveau du code organisme, **choisir dans la liste déroulante l'organisme opérationnel auquel l'ES est rattaché.** 

- Saisissez le code EMP : le nom de l'ES apparaitra automatiquement.
- Choisissez la race qui vous concerne dans la liste déroulante.
- Vous pouvez indiquer une sous-zone de liaison si nécessaire.
- Saisissez la date de début de lien entre votre ES et l'EMP.

Cliquez sur « créer ».



13/03/2019

Référence n°0019701002 Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA

-Vous pouvez ajouter d'autres liens pour la même espèce en cliquant sur « ajouter un lien ».



-Vous pouvez ajouter d'autres liens pour une nouvelle espèce en cliquant sur « ajouter une espèce ».

Si vous cliquez sur ce bouton, un nouveau tableau apparait, celui-ci se renseigne de la même façon que précédemment.

**Ensuite cliquer sur « transmettre »** afin que votre déclaration soit transmise à l'Institut de l'Elevage puis traitée.

#### 4- Pour créer un nouveau regroupement

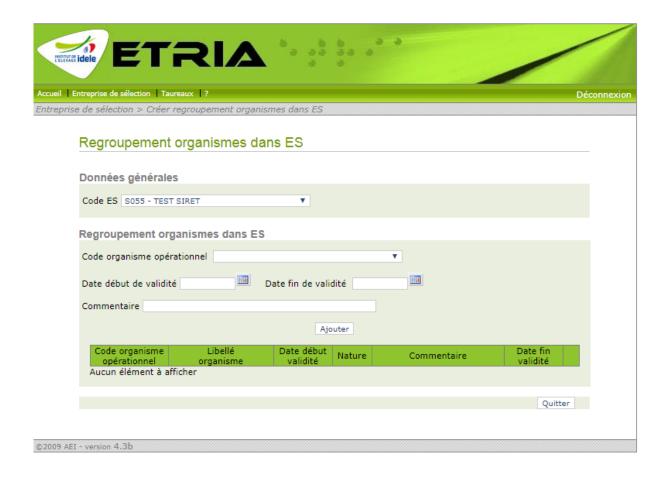
Si votre ES est composée de nouveaux regroupements et que vous souhaitez que les inséminateurs et les dépôts soient rattachés à ces organismes, il faut les déclarer à ce niveau.

Choisir l'option « créer regroupement d'organismes dans ES », vous arrivez sur la page suivante.



13/03/2019

Référence n°0019701002 Document EN/0116 – Guide de mise à jour des informations ES via ETRIA



Si vous avez des entités opérationnelles :

- choisir dans la liste déroulante le code organisme opérationnel,
- indiquer la date de début de validité, éventuellement un commentaire
- cliquer sur « ajouter » : la ligne apparaitra dans le tableau. Vous pouvez la supprimer en cliquant sur la croix rouge.

**Ensuite cliquer sur « transmettre »** afin que votre déclaration soit transmise à l'Institut de l'Elevage puis traitée.

### 5- Vos contacts à l'Institut de l'Elevage :

Véronique BONNEMENT\_-veronique.bonnement@idele.fr - Tél 01 40 04 52 47

etria@idele.fr